



**L'équipe  
DAUVERGNE**

**joue**

**« Cartes sur table »**

---



**Élection du Comité Directeur**

---

**22 octobre 2020**

# Notre programme en bref

## L'état de notre Fédération

*Sur fond de déclin du nombre de licenciés, la pratique du bridge doit maintenant affronter la crise du COVID-19. Nos clubs, nos comités, notre fédération, les professionnels du bridge en sont largement affectés. Le premier constat est bien entendu la baisse de fréquentation des clubs et des compétitions tout autant qu'un renouvellement moindre des licences.*

*Mais rapidement, l'analyse montre que la crise aura des conséquences plus profondes :*

- *la forte chute des recettes peut menacer le modèle sur lequel est bâtie notre fédération*
- *les conditions plus austères de jeu vont modifier le lien social que représentaient les clubs*
- *la place accordée à l'enseignement et au jeu à distance va croître largement.*

*Un nouvel équilibre va nécessairement s'établir. Notre Fédération doit contribuer à le définir au mieux des intérêts de ses licenciés. Il n'y a pas de crainte sans espoir, mais la crise ne se résoudra pas avec les méthodes et références du passé.*

## Notre vision de la gouvernance

- *Présence, transparence et rigueur, maîtres mots de notre gouvernance*
- *Approche participative : consultations avant toute prise de décision structurante*

## Les axes stratégiques de notre programme

- **La survie** de nos clubs et de nos comités pour assurer celle de la fédération
- **Les cibles prioritaires** de recrutement, actions locales et nationales
- **Les compétitions** : une réforme indispensable
- **Le bridge jeunesse et l'enseignement**
- **Le bridge virtuel** : bridge en ligne et bridge numérique

## Bridge 2030

*Préparer l'avenir de la FFB dans un environnement fortement évolutif (jeu en ligne, jeu en réseau, etc)*

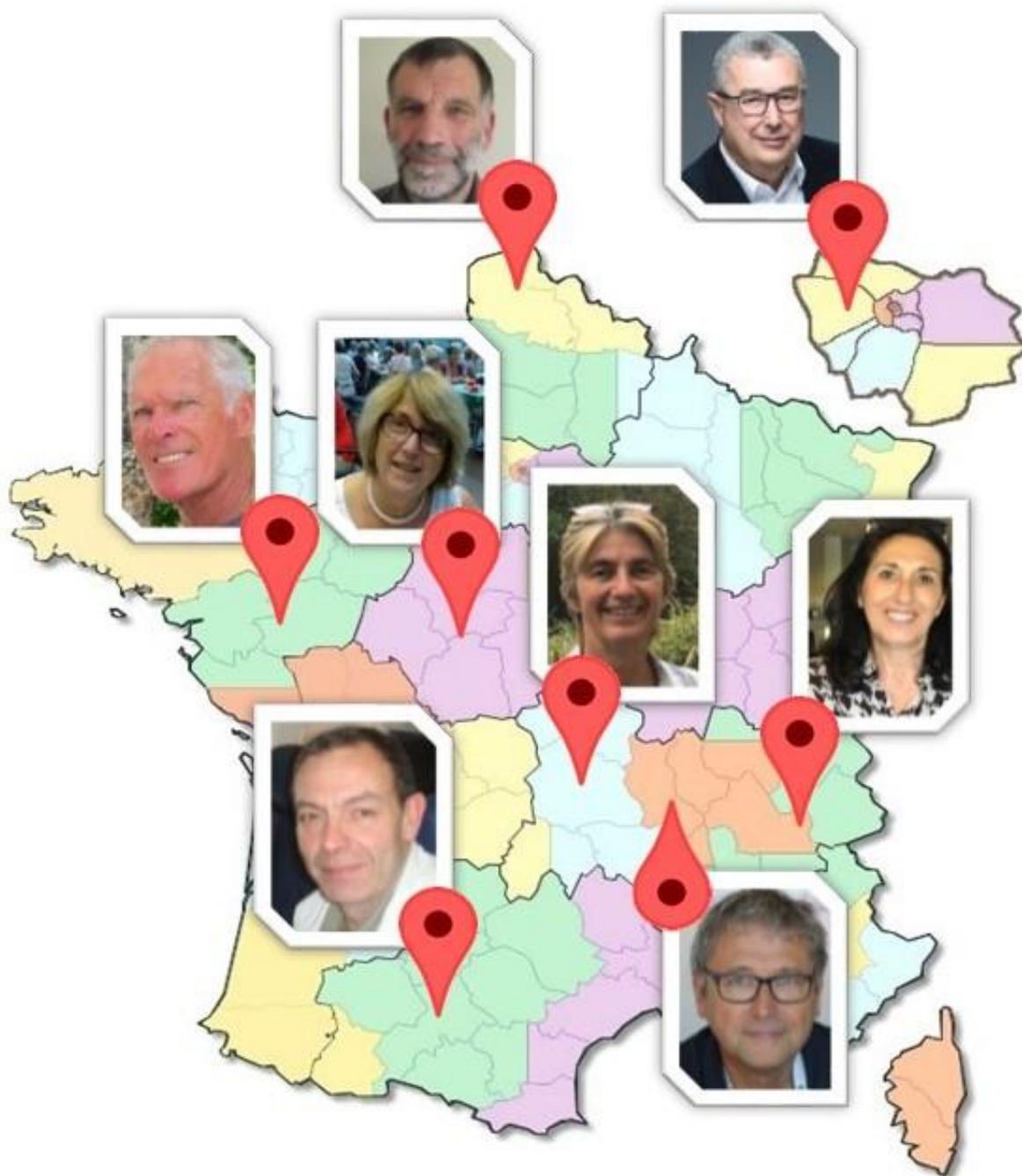
## Notre équipe

- **Une crise exceptionnelle nécessite un engagement total**  
*Bernard DAUVERGNE a fait valoir ses droits à la retraite dès le 1<sup>er</sup> octobre et sera donc entièrement disponible au service de la Fédération.*

– **Une crise structurelle nécessite compétence et expérience du terrain**

*Quatre Présidents de comité, deux Vice-Présidents de comité, une Directrice des compétitions, et une Vice-Présidente de club membre de l'actuel Conseil d'Administration de la FFB seront à vos côtés tout le long de cette mandature.*

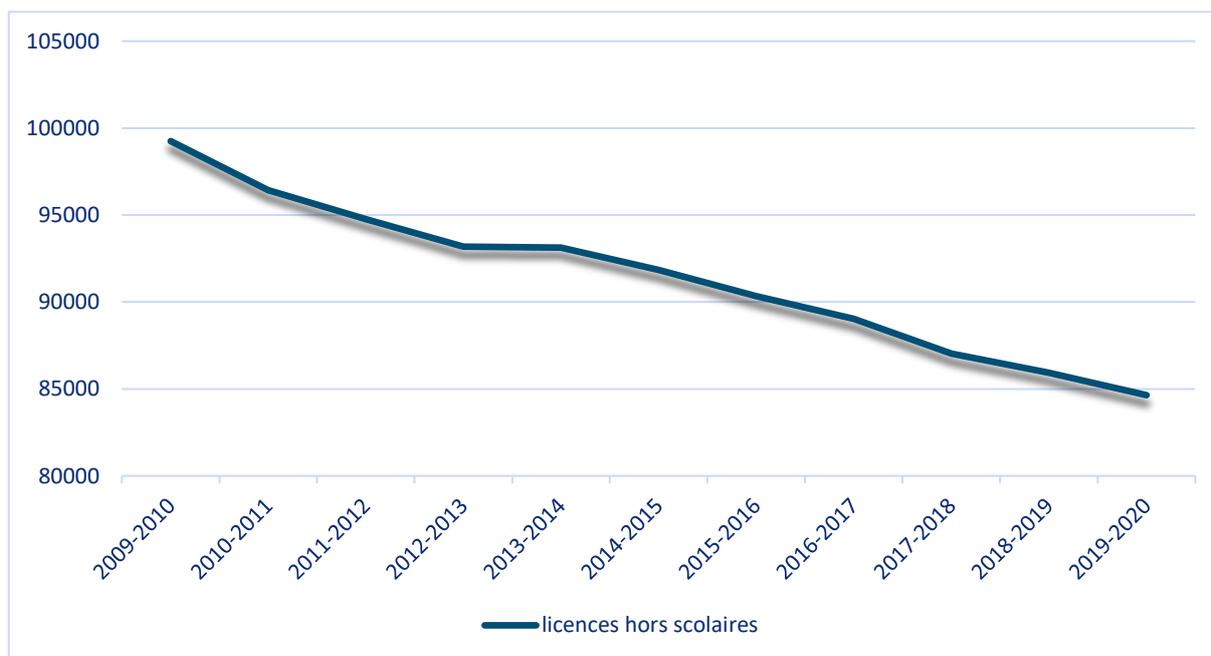
*Par leur présence continue sur le terrain, tous les membres de l'équipe vivent au quotidien les difficultés que vous rencontrez :*



# Notre programme en détail

**Notre fédération** vient d'entrer depuis le mois de mars dans la plus grave crise de son histoire depuis sa création en 1933. C'est une quasi-certitude, cette crise marque probablement un changement d'époque pour notre fédération.

Sur les trois dernières mandatures (2010-2020), la Fédération Française de Bridge a perdu 16 000 adhérents, soit 15% de ses membres.



Bien que le constat de la forte baisse du nombre de licenciés fût déjà partagé en 2018, la chute n'a pas été ralentie et on constate une **perte supplémentaire de plus de 2 500 licenciés ces deux dernières années**.

Notre fédération ne pourra traverser cette crise qui va gravement affecter son niveau de ressources sans reconsidérer le volet « dépenses » de son budget, mais également sans mettre en œuvre de profonds changements dans sa gouvernance.

Nous nous engageons à une **présence effective** de l'équipe dirigeante dans les locaux de la Fédération. Mais en cette période de crise COVID-19 où une grande partie de nos collaborateurs sont en télétravail, nous saurons être à leur côté en visio-conférence.

Le résultat en sera une capacité à traiter mieux et plus vite les dossiers qui nous attendent. Notre fédération devra faire face aux défis de la COVID-19 (baisse des recettes et remise en cause du jeu lui-même), du changement de son environnement (bridge virtuel, bouleversement du secteur privé, nouveaux partenariats publics...) et du vieillissement de ses membres.

Venons-en à notre vision du développement de la Fédération pour ces prochaines années et à sa mise en œuvre.

## Gouvernance de la Fédération

Traverser la crise actuelle implique une forte coordination entre tous les acteurs : clubs, comités, FFB.

Dans ce trinôme, un acteur est central : **le comité** ! Une concertation par visio-conférence avec les Présidents de comité, à l'issue du travail des commissions encadrées par l'élu en charge, sera la règle. Nous aurons le souci permanent de vous informer, de vous consulter et d'adapter nos plans aux circonstances. Nous souhaitons que les propositions de décisions soient connues **avant** et non pas découvertes le jour du Conseil Fédéral.



Nous espérons aussi, pendant cette mandature, pouvoir être présents en visioconférence à une des réunions de votre Bureau Exécutif pour partager vos préoccupations avec vos cadres.

De même, la gestion de notre fédération doit être **transparente** et ce, d'une façon simple et compréhensible : comptes d'exploitation comparés et analytiques, tableau de bord trimestriel, etc. Cette tâche doit être confiée à une Commission des Finances et des Marchés qui devra communiquer régulièrement ses rapports à l'ensemble des acteurs de la FFB.

## Notre programme d'actions, nos priorités

Du fait de la COVID-19, la Fédération se retrouve actuellement dans une situation hors norme. Les projets de développement, les compétitions et le fonctionnement de celle-ci s'en trouvent affectés pour une longue période. Par ailleurs, certains clubs risquent de ne pas survivre aux fermetures administratives.

**Notre première priorité** est donc **la sauvegarde de ce qui existe**.

Sauver notre réseau de clubs et de comités est **vital**. Nous disposons d'une formidable organisation de présences et d'actions dans tous les territoires, réseau animé par des bénévoles de valeur. La priorité est de le maintenir et de le renforcer, d'une part en redéfinissant des modèles économiques pérennes avec l'ensemble des acteurs du terrain et d'autre part, en partageant avec ces mêmes acteurs une stratégie de développement cohérente.

Renouveler les licences est essentiel pour préserver une « base de clientèle » solide. Pour atteindre cet objectif, nous proposons entre autres :

- la création d'une cellule d'assistance aux clubs et comités en difficultés financières (aide aux plans de sauvegarde, aide à la recherche de ressources financières)
- le maintien de la cellule de veille d'informations et d'assistance concernant les mesures gouvernementales prises dans le cadre de la COVID-19
- une démarche auprès des ministères pour que la FFB obtienne la **reconnaissance d'utilité publique**. Nous aurons ainsi un statut fiscal privilégié (75% de déduction pour les personnes physiques et 60% pour les personnes morales pour les dons récoltés) nous permettant de mobiliser donateurs particuliers et entreprises. Cette reconnaissance faciliterait également les contacts des clubs et comités avec l'administration et les collectivités locales.

Puis viennent les chantiers suivants : **politique de recrutement et clubs, compétitions, bridge jeunesse et bridge virtuel.**

## Politique de recrutement

**Quels sont les futurs bridgeurs potentiels ?** Bien que l'on puisse rechercher de nouveaux bridgeurs dans toutes les catégories socio-professionnelles et toutes les tranches d'âge, nous considérons qu'il y a deux populations prioritaires :



**Les jeunes**



**Les 55-65 ans**

Pour ces derniers, les clubs et les comités ont un rôle prépondérant dans le recrutement (cf. infra) en particulier en participant à des salons (salons des associations, salons seniors).

Les clubs et les comités peuvent également avoir d'autres actions :

- vers les **Universités du Temps Libre** (ou Université Tous Âges) où s'inscrivent chaque année des milliers d'enseignants et retraités lors de la cessation de leurs activités
- vers les mairies pendant la « **Semaine bleue** » début octobre qui proposent des activités variées pour leurs concitoyens et notamment les plus de 60 ans.

La FFB à son niveau doit avoir une action complémentaire de nature différente. Il s'agit naturellement d'actions au niveau national :

- actions pour inclure le bridge dans les stages de départ à la retraite (on en entend parler depuis des années, mais il n'y a eu que peu d'avancées en pratique jusqu'à ce jour)
- actions pour le bridge en entreprise (par l'intermédiaire de la Direction des Ressources Humaines qui est souvent plus réceptive à nos arguments que le Comité d'Entreprise)
- actions vers les acteurs du tourisme (croisiéristes, villages vacances...) pour leur permettre d'inclure le bridge dans leurs programmes

Nous devons utiliser le canal des associations dont nos joueurs sont également membres : c'est le lobbying inter-associations. Il s'agit d'un moyen efficace de s'ouvrir à de nouvelles populations susceptibles de jouer au bridge. Cette idée doit être mise en œuvre à grande échelle, y compris par des conventions avec d'autres fédérations comme celle qui nous lie à la Fédération Française de Golf qui a déjà permis à plusieurs comités de mettre en œuvre des projets fructueux.



Enfin, un dernier réservoir doit être absolument approché : celui des « **gamers** ». Plus de deux Français sur trois jouent sur smartphone, tablette ou ordinateur, en ligne ou hors ligne.

**On en parle beaucoup ! Il est temps maintenant de vraiment concevoir une version simplifiée de notre jeu et les amener, pas à pas, à la pratique d'un bridge moderne.**

## Les clubs

Les clubs de bridge constituent les fondations de notre fédération. Par le mécanisme des droits FFB (et souvent comité) sur les Points d'Expert, les clubs contribuent à hauteur de 44% aux recettes de la Fédération.

Ils sont également au cœur du recrutement. Quand un club ferme, il y a toujours une perte au moins partielle de licenciés.

S'il advient pour une raison ou une autre, la COVID-19 en étant bien évidemment une, que des clubs disparaissent, c'est toute la fédération qui en serait affectée. Comme l'âge moyen des équipes dirigeantes de clubs dépasse dans certains comités les 80 ans, la situation est inquiétante.

Comment aider les clubs directement ou par l'entremise des comités ?

En aucun cas, la fédération ne peut se substituer au club au niveau du recrutement sur le terrain et de l'animation quotidienne, mais nous souhaitons que des propositions émergent sur :

- **le statut des Présidents de club** (une formation spécifique, des conseils, le partage des meilleures pratiques)
- l'augmentation de l'offre faite aux clubs pour organiser des tournois différents
- la mise en place de partenariats entre des clubs fragiles, par exemple au niveau des écoles de bridge, mais aussi au niveau de tournois communs
- **des moyens modernes** de communication et de promotion du bridge
- la possibilité de pouvoir jouer en présentiel avec des tablettes pour résoudre les problèmes sanitaires du maniement des cartes
- **un enseignement du bridge repensé**, plus rapide, plus facile, permettant de jouer dès le début avant de poursuivre sur le perfectionnement
- la mise en œuvre d'opérations « un collège - un club », « une université/grande école - un club », « une entreprise - un club »
- et comment rattacher des clubs non-affiliés à notre fédération

Les clubs doivent donc être soutenus pour partie au niveau du Comité, pour partie au niveau fédéral.

## Les Compétitions

La réforme du classement et des compétitions est nécessaire.

Nos compétitions correspondent moins bien que par le passé aux attentes des joueurs dont la moyenne d'âge augmente régulièrement. Cela se traduit par une baisse de participation aux épreuves, et par des forfaits en augmentation pour les finales de ligue et les finales nationales. **Le calendrier est trop chargé et ne laisse plus la place au bridge détente.**

Dans les dernières années, les Points de Performance, jusqu'alors attribués à bon escient, ont été largement distribués lors de tournois conçus pour renflouer les caisses de la FFB. Outre le fait que certains joueurs n'ont pas la possibilité de se déplacer ou d'investir financièrement dans ces « PP marketing », nous pouvons nous interroger : est-ce vraiment du sport et avons-nous un vrai classement représentatif de la valeur de nos joueurs ? Là encore, il faut reconsidérer ces pratiques qui ont distordu artificiellement le classement.



Par ailleurs, nous avons plusieurs types de compétiteurs en dehors de ceux qui ne jouent que les tournois de régularité :



- Les joueurs occasionnels
- Les joueurs de compétition qui font un maximum d'épreuves
- Les joueurs de haute compétition

Il faut donc **adapter nos compétitions** pour satisfaire toutes les catégories de bridgeurs.

Nous le disons, la réforme est indispensable. Elle devra se faire avec méthode et nous proposons une consultation qui se clôturera par un grand atelier des Compétitions et du Classement dont l'objectif sera d'établir les bases de la réforme des compétitions et du calendrier.

Voici **quelques orientations possibles à débattre** :

- Arrêter la dotation en Points d'Expert pour les 1<sup>es</sup> séries : leur présence en club ne sera plus ressentie comme un « vol » des PE par les joueurs moins bien classés
- Un classement (et une licence) club : 60% de nos licenciés ne font pas de compétitions fédérales
- Diviser les compétitions en épreuves régionales et en épreuves nationales, les épreuves catégorielles se faisant uniquement au niveau comité (allègement des calendriers et pas de pertes financières pour les comités)
- Mettre en place une épreuve nationale open (ouverte à tous en paire et par quatre), sur deux niveaux (Platinum et Gold par exemple), toutes deux avec des éliminatoires dans les comités et les ligues pour atteindre la finale nationale.

D'autres propositions ne manqueront pas d'émerger.

## Bridge jeunesse

Le bridge scolaire et le bridge universitaire qui lui succède seront une des priorités de notre programme. Pourquoi ?



- Parce que la présence du bridge dans les établissements de l'Éducation nationale est une manière très efficace d'enrayer sa perte de notoriété
  - Parce qu'un enfant qui a découvert et apprécié le bridge sera susceptible d'y rejouer plus tard
  - Parce qu'un jeune adulte conquis est un formidable outil de notoriété
- 
- Parce que les actions de découverte du bridge à l'attention des parents, par exemple lors des finales de comité des scolaires, peuvent être d'une grande efficacité pour amener de nouveaux joueurs

- Parce que les actions **bridge-maths sont d’extraordinaires portes d’entrée** dans le milieu de l’enseignement (les professeurs) avec un effet non négligeable sur les parents :
  - Par un effet gagnant-gagnant, les parents initiés au bridge pourront accompagner l’activité de leur enfant, jouer eux même en club et en ligne, ce qui poussera l’enfant à continuer lui-même.
  - Par la mise en place de l’opération un « collège / une université / une grande école - un club », ce bridge jeune donnera un fil rouge à la vie des clubs, qui pourront y trouver une source de rajeunissement et par là, une nouvelle dynamique.



### Comment mettre en œuvre ces actions ?

- Par la mise en place du projet «un club - un collège» dont l’objectif sera, dans la mesure du possible, que chaque club de France encadre l’enseignement du bridge dans au moins un collège. Ce parrainage aura de nombreux avantages : il rendra plus pérenne l’enseignement du bridge dans le collège (binôme professeur - initiateur), il permettra de faciliter le renouvellement des initiateurs au sein du club et l’arrivée des parents intéressés par l’activité de leurs enfants.
- Par l’utilisation beaucoup plus systématique du bridge en ligne. Sur le modèle du 1<sup>er</sup> tournoi cadet en ligne disputé le 23 juin dernier organisé dans les comités du Lyonnais, de l’Anjou et des Flandres, des tournois seront organisés pour les cadets et si possible, chaque trimestre au niveau scolaire.
- Par la mise en place d’un soutien plus efficace des initiateurs souvent livrés à eux-mêmes. Cette aide pourrait par exemple consister dans un premier temps en l’enregistrement vidéo des cours des manuels scolaires.
- En développant un outil (en partenariat avec des opérateurs privés existants ?) permettant aux scolaires de jouer ou rejouer des donnes de leur niveau à une table complétée de 3 robots.
- Bien entendu, la convention avec l’Éducation nationale servira de cadre aux actions actuelles et futures. L’objectif principal sera de multiplier les classes « bridge - maths ».

Ces pôles permettront d’offrir aux enfants qui quittent le collège une possibilité de poursuivre le bridge au lycée, et aux lycéens de continuer dans l’Enseignement supérieur.

**Le bridge junior et universitaire** est tout autant sinistré. L’initiative d’Elizabeth-Anne CELLI de rémunérer de jeunes enseignants pour enseigner le bridge dans le Supérieur a permis d’avoir un premier retour d’expérience. Il est possible de garder des étudiants sur toute la saison, jusqu’à les faire jouer en tournoi. Nous étudierons la possibilité de créer un tournoi régional avec finale nationale des universités et grandes écoles.

Nous poursuivrons ces expériences mais nous souhaitons également étudier la faisabilité de « pôles juniors », sur le même modèle des « pôles cadets », avec à la fois du jeu en club (sur le modèle du « Quai des jeunes bridgeurs ») et en ligne. L’animation serait confiée à des animateurs juniors dont la formation serait prise en charge par la FFB.

Au sujet du bridge des jeunes, vous pouvez consulter l’excellent travail réalisé par Michel GOUY sur le bridge scolaire, par Jean-Pierre DESMOULINS sur l’enseignement en général et par Elizabeth-Anne CELLI sur le bridge dans l’Enseignement supérieur en cliquant sur [ce lien](#).



## Bridge virtuel



Il faut bien distinguer le « bridge en ligne » (le jeu devant son ordinateur) du « bridge numérique » qui a un sens plus large puisqu'il comprend également, par exemple, l'enseignement à distance.

Le bridge en ligne est maintenant une composante à part entière du jeu de bridge.

Comme pour le bridge en club et les compétitions, la FFB doit donc conduire **une politique fédérale en fonction de ses propres intérêts et ceux de ses clubs.**

Elle ne peut plus se contenter, comme c'est le cas actuellement, de se positionner exclusivement par rapport à des initiatives privées, elle doit prendre le leadership sur cet axe de développement majeur.

Le sujet est vaste. Prenons trois exemples qui illustrent notre approche.

- La politique de Points d'Expert définie en 2013 par le premier accord avec FunBridge, qui avait sa logique propre est aujourd'hui à l'origine d'une polémique. Les joueurs, par l'entremise de tournois plus importants (en particulier sur BBO), peuvent gagner plus de points en ligne qu'en jouant en club. Ceci alimente une certaine rivalité entre le bridge en club et le bridge en ligne qu'il faut absolument clore. Sans remettre en cause le principe de points FFB en ligne, il faut modifier la logique actuelle, **dans le sens d'une réelle équité entre joueurs.**
- On a vu pendant le confinement des opérateurs privés organiser un « 1<sup>er</sup> Open de France » en ligne, puis un second avec un certain succès. Un élan est donné : il ne s'arrêtera pas. Comment la FFB peut-elle être absente de l'organisation de compétitions en ligne ? **Elle doit jouer un rôle prépondérant en maîtrisant la stratégie.** Bien entendu, des points FFB seront attribués mais ils seront différents, sous peine de raviver l'antagonisme avec le bridge en club. Les progrès réalisés pour garantir la loyauté du jeu sont déjà importants et doivent nécessairement continuer. Les affaires en cours ([www.bridgewinners.com](http://www.bridgewinners.com)) montrent que la tricherie est un danger qui pourrait gravement handicaper le développement du bridge en ligne.
- Le classement est un élément clé pour la FFB. Tous les joueurs l'attendent chaque année. C'était jusqu'à récemment un monopole de la FFB mais BBO et FunBridge ont mis en place leur propre classement. Quel sera la prochaine étape ? **On pourrait craindre que ces nouveaux classements soient à terme plus prisés que le classement fédéral** si nous n'investissons pas le domaine des compétitions en ligne. Face à ce risque, une réflexion s'impose rapidement et nous proposons qu'une équipe de travail soit constituée pour définir la position fédérale dans les mois qui viennent.

## Bridge 2030



C'est notre **futur** regroupant toutes les actions qui auront été initiées sous notre mandature. C'est un plan stratégique qui proposera les objectifs majeurs et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

**Clubs, Comités, Fédération : même combat !**

Nous devons construire et ne pas nous contenter de sauvegarder l'existant, faire cohabiter le virtuel et le présentiel, le bridge loisir et la compétition. Bridge 2030 est donc une unité de recherche qui permettra d'établir un socle ferme pour reconstruire notre fédération. Nous le souhaitons, nous le voulons et avec vous nous réussirons.

## L'équipe

Tous les membres de la liste et les candidats individuels que nous avons le souhait d'intégrer à l'équipe (dont Jean-Pierre DESMOULINS, Jean-Jacques MERRET et Alain VERDIER) sont des femmes et des hommes d'expérience pour notre vie associative (enseignants, Présidents de clubs, Directeurs des compétitions, Présidents de comité, juristes, chefs d'entreprises).

L'organigramme fonctionnel de la FFB doit être clair et lisible notamment pour ce qui de l'interface avec les membres du Comité Directeur. À chaque service de la FFB doit être associé un responsable élu, identifié et disponible au quotidien.

S'ils rencontrent des difficultés dans leurs échanges opérationnels avec la Fédération, les responsables de club et de comité pourront ainsi, à tout instant, contacter l'élu de référence pour exprimer leurs besoins, leurs attentes et leurs doléances.

**Nous voulons pouvoir toujours être à votre écoute.**

Un seul mot, un seul souhait pour notre mandature : **l'efficacité**. Pour tous, grâce à notre disponibilité, notre engagement, notre volonté de prendre des décisions, grâce à des relations de confiance et de dialogue avec les comités et les clubs.



Bernard DAUVERGNE, Elizabeth-Anne CELLI, Mauricette DANCHAUD, Isabelle HURTELLE,  
Jean-Louis COUNIL, Michel GOUY, Jérôme LEENHARDT, Jean-Paul NOURY

